



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 26.06.2019

Numéro de publication: HR01-1004660580

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Vivar Multi Services Sàrl, Genève

Vivar Multi Services Sàrl Rue Verdaine 12

1204 Genève

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE403737984

Siège: Genève

Objectif

toutes activités tant dans les domaines de la réalisation d'ouvrages que des travaux domestiques, de même que dans les domaines de la construction et de la rénovation; également importation, exportation et commerce de tous produits, qu'ils soient manufacturés ou non (cf. statuts pour but complet).

Registre journalier no 11811 du 21.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Genève

Révision:

Renonciation à la révision

Vivar Multi Services Sàrl, à Genève, Rue Verdaine 12, c/o SWISS CHARTERED ACCOUNTANTS SA, 1204 Genève, CHE-403.737.984. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 20.06.2019. But: toutes activités tant dans les domaines de la réalisation d'ouvrages que des travaux domestiques, de même que dans les domaines de la construction et de la rénovation; également importation, exportation et commerce de tous produits, qu'ils soient manufacturés ou non (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: courrier simple, fax ou courriel. Associée-gérante: Vivar Matute Silvia Mercedes, d'Espagne, à Carouge (GE), pour 200 parts de CHF 100 avec signature individuelle. Selon déclaration du 20.06.2019, il est renoncé à un contrôle restreint.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.